

## UNION POUR VERSAILLES

### Les maisons de quartier, fer de lance de notre politique de proximité

Les actions de proximité demeurent une priorité pour notre équipe municipale. Dans cette dynamique, nous nous étions engagés lors des dernières élections municipales, à construire deux nouvelles maisons de quartier à la place des anciennes qui ne correspondaient plus aux attentes des Versaillais.

La maison de quartier Clagny-Glatigny, inaugurée en janvier 2022, remporte déjà un vif succès. Celle des Chantiers ouvrira au public en mars. Son espace de 983 m<sup>2</sup> comportera une grande salle polyvalente; une cuisine pédagogique; 3 salles dédiées respectivement à des ateliers éducatifs, artistiques et informatiques; des bureaux pour l'équipe d'animation et les permanences d'accueil; des vestiaires multi-usages avec douches/sanitaires, une loge de gardien et une infirmerie.

À la fois lieu d'accueil et d'écoute, d'animations, de rencontres et d'échanges, nos 8 maisons de quartier (Bernard de Jussieu,

Notre-Dame, Saint-Louis, Montreuil - Prés-aux-Bois, Montreuil - Vauban, Chantiers et Porchefontaine) constituent un véritable cœur de vie au sein du quartier où se retrouvent habitants et associations.

Parce qu'elles sont parfois méconnues, nous tenons à rappeler que nos maisons de quartier ont pour mission:

- d'accueillir et d'informer les habitants pour leur permettre de tisser des liens,
- de générer des solidarités entre les habitants du quartier,
- d'animer la vie locale et de quartier,
- de développer la participation des habitants, tant au sein des maisons de quartier que sur des projets en lien avec la vie du quartier,
- de proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les familles,
- d'accompagner les publics sur des problématiques quotidiennes (accès aux droits et aux soins, lutte contre la fracture numérique...).

Elles proposent toute l'année:

- des permanences administratives,
- des ateliers et des actions collectives autour de la parentalité et du lien parents-enfants,

- un accompagnement aux associations de quartier,
- des ateliers variés: alphabétisation, cours de danse, mémoire, parents/enfants, couture, jardinage, créatif, cuisine, informatique... ainsi que des repas partagés et des temps conviviaux,
- un soutien aux initiatives des habitants du quartier,
- des échanges et activités intergénérationnelles,
- des ateliers d'aide aux devoirs / CLAS (le contrat local d'accompagnement à la scolarité),
- des découvertes culturelles (expositions, rencontres artistiques, festivals...),
- des projets en partenariat avec les institutions (CAF, Sécurité sociale, Pôle emploi, services municipaux et associations).

À l'heure où les Français souhaitent s'investir davantage au niveau local, nous continuerons, à travers ces équipements municipaux indispensables, à soutenir cette politique de proximité active, socle du vivre ensemble à Versailles.

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

### La Macronie, suite du programme...

Nous passerons sur les réjouissances économiques et énergétiques concoctées par notre cher gouvernement, votre conseiller municipal Fabien Bouglé, expert en politique énergétique, les ayant abondamment analysées. Nous rappellerons simplement que le programme du candidat Macron en 2017 prévoyait bien une hausse des taxes sur les carburants, que celles-ci ont atteint 42 milliards d'euros en 2022, un record, et que les Français ont maintenant jusqu'au 28 février pour mendier leur chèque carburant de 100 € auprès de l'Etat.

Nous ne détaillerons pas les stratégies de normalisation de l'euthanasie: il faut bien respecter les derniers souhaits des personnes âgées, de leur famille, des caisses de retraite complémentaire, de l'Assurance Maladie, des partisans de la dépopulation... Dans la dignité bien sûr. Rappelons simplement l'intérêt d'établir des directives anticipées pour se protéger, sait-on jamais, au train où vont les choses.

Mais l'attaque qui vient sournoisement

est la diffusion de la théorie du genre, affirmant la liberté de choisir son genre, réelle menace sur la sexualité et la santé psychologique de nos enfants. Pourtant, une sommité mondiale en « gender studies », Christopher Dummitt, a avoué en 2019 avoir falsifié les conclusions de ses recherches, au service de sa propre idéologie politique. Et toute l'histoire de la « théorie du genre », depuis les expériences tragiques du Dr John Money jusqu'aux témoignages bouleversants de victimes comme la jeune Chloe Cole, mutilée à l'adolescence, repose sur une vaste supercherie scientifique, parfaitement démasquée par le journaliste norvégien Harald Eia en 2010, mais entretenue par les lobbies LGBT et l'industrie pharmaceutique, aux intérêts convergents.

Malgré l'imposture, en France la théorie du genre pousse ses pions. En janvier 2023 le Conseil national de l'Ordre des Médecins a validé les chirurgies irréversibles sur des mineurs transgenres, comme les torsoplasties (ablation des seins chez une jeune fille). Ces opérations sont ainsi considérées comme une exception à l'art. 41 du Code

de Déontologie médicale qui interdit les mutilations d'organes sains. Au passage il est entendu que le jeune en question renonce définitivement à sa fertilité, choix libre et éclairé...

Déjà en 2021, la discrète circulaire Blanquer demandait aux établissements scolaires d'employer le genre et le prénom choisis par le jeune avec l'accord de ses parents, ainsi que de prévoir les aménagements pratiques pour permettre la transition. Et la loi du 31 janvier 2022 déclare illégal de « réprimer l'identité de genre des enfants transgenres. »

La manipulation est en marche. Les programmes scolaires prévoyant le matraquage de 3 à 16 ans sous couvert d'éducation à la sexualité, les médias valorisant des histoires de transitions « réussies », on peut prévoir une grande moisson de « dysphories de genre » parmi nos enfants déboussolés. Les Versaillais n'échapperont pas à cette offensive destructrice.

En avant Versailles!  
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

## L'augmentation des coûts de l'énergie, une tendance de long-terme

L'année 2022 aura été marquée par une crise énergétique réinterrogeant nos modes de déplacement et de chauffage. Les termes de sobriété et d'efficacité énergétique, défendus depuis longtemps par les élus prenant au sérieux le dérèglement climatique, sont enfin apparus sur le devant de la scène.

Avec la perspective d'un retour progressif à la situation énergétique d'avant la guerre en Ukraine, on pourrait être tenté de refermer cette parenthèse de sobriété pour revenir aux anciennes pratiques.

Pourtant, à moyen-terme, le coût de l'énergie est amené à augmenter. La diminution de stocks d'énergie fossile, le coût très élevé de la maintenance de notre parc de réacteurs nucléaires vieillissant, les investissements nécessaires au développement des énergies renouvelables, tout cela rend notre coût actuel de l'énergie artificiellement bas par rapport à son coût réel.

Il est primordial d'entrer de manière

permanente dans une démarche d'efficacité et de sobriété, en utilisant les transports en commun, la marche à pied ou le vélo, dès que possible. En ville, en particulier à Versailles, tout cela est possible et préserve notre santé en limitant l'émission de polluants des véhicules, et en permettant une activité physique régulière d'autant plus nécessaire face à la sédentarité de plus en plus présente dans nos modes de vie. Lorsqu'on doit utiliser sa voiture, une conduite souple permet d'économiser du carburant, en changeant de vitesse en fonction de son allure pour éviter les surrégimes, en conduisant sur l'autoroute à 110 km/h au lieu de 130 km/h (ce qui représente une économie de carburant de 25%).

Les aides financières du gouvernement pour limiter l'impact de la hausse des prix des carburants et de l'énergie (bouclier tarifaire) sont bienvenues pour aider les particuliers, en particulier les plus modestes, à absorber la hausse du coût de l'énergie. Cependant, la hausse du coût de l'énergie, en-dehors de la crise ukrainienne, risque d'être une dynamique de long-terme

pour laquelle le gouvernement ne pourra pas toujours amortir l'impact.

Il revient donc à chacun de nous, dans la limite de nos moyens, de s'interroger lors de chaque consommation d'énergie, sur la possibilité de réduire l'intensité de la consommation, et de se renseigner sur les possibilités existantes : passage au vélo, voire au vélo à assistance électrique, réduction de la température de consigne dans le logement, compléter avec d'autres sources de chaleur (pulls chauds, bouillottes), et étudier la possibilité d'améliorer le confort thermique du logement par certains travaux.

De nombreuses aides financières existent pour cela, et peuvent aider les particuliers à amorcer le changement (passage au vélo électrique, rénovation énergétique des logements...).

Groupe Vivre Versailles-écologie citoyenne  
 élu.es Marie Pourchot & Moncef Elacheche  
 contact@viverversailles.org  
 www.viverversailles.org

## ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

## Pour une fin de vie digne

On dit qu'on meurt mal en France, Versailles n'est pas à l'abri de ce risque. Le vieillissement de la population, la croissance des polypathologies, l'arrivée des baby-boomers au 4<sup>ème</sup> âge et l'écroulement du système de santé engendrent une complexité croissante de la prise en charge. Comment assurer une fin de vie digne dans ce contexte ? Quel est le plan pour faire face localement ? L'accès aux soins palliatifs est-il garanti ? La prise en charge à domicile et l'accompagnement psychologique suffisants ? Les médecins généralistes bien formés aux protocoles de fin de vie ? Le préalable est de reconstruire un système de santé qui fonctionne : dans l'urgence, faire appel à la réserve sanitaire et au sens civique, faire la chasse aux abus, réallouer des moyens aux soins palliatifs pour en faire un droit universel dans les faits, appliquer des protocoles qui permettent de traiter chaque cas de manière individualisée en concertation entre le corps médical, le patient et sa famille.

La convention citoyenne composée de Français tirés au sort pour constituer un panel représentatif et organisée par le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) a commencé à travailler le 9.12.2022 sur la question suivante : « Le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? ». Alors que les religions et la majorité du personnel soignant y sont opposées, une écrasante majorité des sondés est favorable à faire évoluer le droit vers l'aide active à mourir. Pourquoi ? La sédation profonde et continue est réservée aux cas où la mort est imminente. Le dispositif ne s'applique pas aux patients atteints de la maladie de Charcot, d'Alzheimer ou de démences. On ne peut pas choisir sa fin de vie en amont de la dégradation et le « tourisme de la mort » qui se développe auprès de nos voisins européens plus avancés est inégalitaire car il coûte très cher. Le taux de suicide des plus de 75 ans est le plus élevé d'Europe et il y a des euthanasies clandestines. L'encadrement juridique est néces-

saire pour protéger le personnel soignant et les héritiers. Il est intéressant de tenir compte du retour d'expérience des pays européens qui ont légiféré avant nous. La recherche sur la conscience et « l'Aut-delà » progresse. La question se pose de savoir dans quel état psychique, et donc énergétique, on y passe. Si la question spirituelle ne rentre pas dans le débat législatif, elle est cependant présente dans les consciences individuelles de ceux qui vont voter, quelle que soit leur religion ou philosophie. Pour nourrir la réflexion, une conférence-débat ouverte à tous les citoyens est organisée à l'initiative de parlementaires des Yvelines le 9.02.2023 à Saint-Germain-en-Laye. Les débats doivent se dérouler dignement, dans l'écoute, la bienveillance, le respect mutuel et l'humilité.

Anne-France Simon  
 ensemblevivonsversailles@gmail.com  
 Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,

**C'**est à chacun d'entre vous que nous présentons nos vœux pour cette année. Nous avons bien évidemment une pensée pour nos artisans, nos TPE-PME Versaillaises frappées de plein fouet par l'explosion des charges. Et, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos boulangers dont l'activité est directement menacée avec une facture d'électricité qui explose.

Si aujourd'hui le constat de l'état de notre pays est celui de l'échec, ce n'est pas le fait du hasard, mais le fait exclusif de mauvaises décisions et de choix politiques erronés.

*A Versailles, comme ailleurs, plus rien n'est certain.*

La suppression de la taxe d'habitation, la redistribution des communes les « plus riches » vers les communes dites les « plus pauvres » par le système aussi incompréhensible qu'opaque de la péréquation (4 M€/an), le transfert des recettes du parking de la place d'Armes au Château (2.5 M€/an) génèrent un manque à gagner

que notre commune peine de plus en plus à compenser.

Alors que s'approche le « bilan de mi-mandat » de la majorité municipale, l'autonomie de notre ville est sérieusement mise à mal. Les conséquences risquent d'être rapidement douloureuses pour tous les Versaillais et plus particulièrement pour nos concitoyens soumis à l'impôt foncier, désormais seul levier du martyr budgétaire imposé par l'Etat aux collectivités locales.

Versailles est bien gérée en regard du désastre chaotique orchestré par la « macronie ». Les services sont compétents ainsi que beaucoup d'élus, quelle que soit leur appartenance politique. Mais l'on peut s'étonner que la majorité continue à user de l'argent public en finançant des structures de prestige au motif exclusif de leur participation au rayonnement de notre ville. Qu'en est-il du quotidien des Versaillais ? A mi-mandat, une réelle concertation des administrés sur les arbitrages nécessaires entre les grands projets et le maintien des services de proximité s'impose. Notre Maire n'a de cesse de se lamenter

de la baisse de la dotation de l'Etat. C'est légitime et juste. Mais nous déplorons qu'il se livre trop fréquemment à l'exercice du « en même temps » en condamnant localement les conséquences d'une politique nationale qu'il soutient et encourage depuis des années.

Cette politique du « en même temps », symptôme d'un manque d'affichage de convictions profondes, trompe sans vergogne les électeurs. Il est temps d'y mettre un terme, et de « changer de logiciel ».

Il est vital de tirer les leçons de ces dernières années. Nous appelons donc tous les Versaillais et élus à se rassembler pour construire dès maintenant la véritable alternance à cette politique d'un gouvernement qui fait mourir nos villes, nos campagnes, nos artisans, commerçants, entreprises et nos services publics à coups de 49-3.

Le futur est ce que nous en ferons et c'est maintenant. 2023 ne doit pas nous faire peur. L'urgence, c'est l'alternance.

Bonne année à toutes et à tous.

Anne Jacqmin - Rassemblement pour Versailles  
anne.jacqmin@versailles.fr

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Complicité de gaspillage !

**A** l'heure où les Français sont sollicités pour aller vers une sobriété énergétique, il est dommage de constater que notre ville n'a pas encore décidé de faire preuve de raison en matière de consommation d'énergie.

Le maire a la responsabilité de faire respecter la loi du Grenelle de l'environnement II, qui a pour objectif de supprimer ou limiter les dangers ou les troubles excessifs aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, limiter le gaspillage énergétique et empêcher l'observation du ciel nocturne.

Malheureusement, nous constatons que des enseignes de commerce restent allumées toute la nuit, malgré les demandes répétées d'association de notre ville pour les faire éteindre, comme celles des abris bus dont les espaces publicitaires restent allumés toute la nuit.

De plus en plus de commerces installent des panneaux publicitaires, d'une lumino-

sité agressive, allumés jour et nuit. Nous demandons l'interdiction de ces panneaux lumineux dans notre ville car ils causent une pollution lumineuse qui nous agresse.

Pas seulement par les effets néfastes connus sur notre santé et la biodiversité, mais aussi par le manque de respect pour les citoyens qui font des efforts pour réduire leur consommation d'énergie. Ces commerçants et ces sociétés d'affichages publicitaires sont face à des citoyens qui ont de plus en plus de difficultés pour payer leur facture d'énergie, et qui chaque jour ont devant leurs yeux un gaspillage énergétique de plus en plus ostentatoire.

Depuis des années, la tolérance de la mairie envers cette situation est inacceptable. Nous pensons que nous pouvons affirmer sans exagération qu'il s'agit d'une complicité de la part de notre municipalité. Lorsque le civisme et la raison ne suffisent pas, il ne reste plus qu'à faire respecter la loi de manière ferme. Il est temps que ceux qui ont pour mandat de faire respecter la loi

remplissent leur devoir. Nous demandons au maire de prendre ses responsabilités et de faire respecter la loi pour le bien-être de tous les citoyens de notre ville.

Pour nous entretenir sur ce sujet nous vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles : les mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

*AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*